Niveau(x) d'enseignement: 7 Numéro EDUQ : 8170871
Centre d'intérêt: 34

Denus, Jean de.

Etude sur la situation financière des étudiants du CEGEP de Rouyn-Noranda / Jean de enus ; Cégep de Rouyn-Noranda, Département des sciences sociales. -- [Québec] : Ministère de l'éducation, 1972.
66 p. ; 28 cm.

La couv. porte en outre: Dossier : l'aide financière. Publié comme v. 11, no 10, juin 1972 de Bulletin des affaires étudiantes, publ. par le groupe Education et affaires étudiantes du Ministère de l'éducation.

Cote Dewey: 378.3'09714/D415e Cote LC: LB/2337.6/.C38

Descripteur(s): *Budget de l'étudiant *Aide aux étudiants *Besoins de l'étudiant *Besoins financiers *Bourse d'étude *Prêt *Questionnaire *Collégial (Niveau)

Rapport d'une étude réalisée au Collège du Nord-Ouest (Rouyn-Noranda) en 1970-1971 et qui portait sur la situation financière des étudiants: examen des postes de revenus et de dépenses, aide financière gouvernementale.

Un échantillon stratifié d'étudiants a été constitué à partir de deux variables: le sexe et le lieu de résidence (chez les parents ou non). Un questionnaire a été distribué aux 277 personnes retenues et 243 ont accepté d'y répondre (taux de 87,7%). L'enquête s'est déroulée au deuxième semestre de l'année 1970-1971. Le questionnaire est reproduit en annexe.

Le revenu moyen des étudiants varie de 600$ à 1600$. Les garçons gagnent en moyenne 500$ de plus que les filles (l'écart se creuse au chapitre travail d'été) et les étudiants de l'extérieur 500$ de plus que ceux de Rouyn (écart expliqué par l'obtention de prêts et bourses). Au chapitre des dépenses (entre 770$ et 1450$), il en coûte en moyenne 700$ de plus aux étudiants de l'extérieur (logement et nourriture) et 200$ de plus aux garçons (dépenses personnelles). Sauf pour les garçons de Rouyn, les dépenses excèdent les revenus. Il semble donc qu'il y ait lieu d'améliorer le système des prêts et bourses.

Type de document: r
Région(s) administrative(s): 08
Auteur de l'analyse: ar

EDUQ 8170871

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION

ÉDUCATION ET AFFAIRES ÉTUDIANTES

BULLETIN DES AFFAIRES ÉTUDIANTES

DOSSIER: L'AIDE FINANCIÈRE

Juin 1972 Vol. II, No 10

E D U Q 8170871

CEGEP DE ROUYN-NORANDA

Département des Sciences Sociales

Etude sur la situation financière des étudiants du CEGEP de Rouyn-Noranda

Jean de Denus, professeur
de science politique.

SOMMAIRE

PRESENTATION	3
MOT DE JEAN DE DENUS, CEGEP DE ROUYN-NORANDA	4
INTRODUCTION METHODOLOGIQUE	5
PREMIÈRE PARTIE: Caractéristiques de la population	8
DEUXIÈME PARTIE:	
CHAPITRE I - Etat des revenus des répondants	13
CHAPITRE II - Etat des dépenses des répondants	29
TROISIÈME PARTIE: Informations supplémentaires	37
QUATRIÈME PARTIE: Conclusions	41
EPILOGUE	45
ANNEXE I : Répartition des prêts et bourses par comté	46
ANNEXE II: Questionnaire soumis aux étudiants	50
COMMENTAIRE DE L'ETUDE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DES ETUDIANTS DU CEGEP DE ROUYN-NORANDA, par Martial Lemay	61

* * *

PRESENTATION

Nous sommes heureux de publier la présente étude relative à la situation financière des étudiants du CEGEP de Rouyn-Noranda. Ce document fournira sans doute des éléments de réflexion intéressante au lecteur, que celui-ci soit étudiant, éducateur, parent ou employeur.

Nous félicitons monsieur Jean de Denus et ses collaborateurs d'avoir réalisé cette enquête, et nous le remercions d'avoir bien voulu nous autoriser à publier ce texte.

La rédaction

ETUDE SUR LA SITUATION FINANCIERE

DES ETUDIANTS DU CEGEP DE ROUYN-NORANDA

Cette enquête a pu être menée à terme grâce à la collaboration des étudiants qui ont suivi le cours "Initiation aux techniques de recherche".

Mon rôle, en tant que professeur, s'est limité à les initier à ces techniques. Le sujet de l'enquête, le choix des hypothèses, l'élaboration du questionnaire, son application et la codification des données relevaient entièrement d'eux. C'est à partir des données recueillies que je soumets le texte qui suit.

Les lacunes que pourrait déceler le lecteur sont imputables tant à la faiblesse des moyens dont nous disposions qu'au manque de temps... et au professeur.

En effet, le sérieux et l'intérêt que ces étudiants ont manifestés tout au long de l'enquête les excusent des erreurs qui pourraient s'y glisser. Ces étudiants, qu'il convient de féliciter, sont par ordre alphabétique:

Carbonneau Jean-Pierre
Charron Ghislain
Cloutier Jean-François
Cyr Daniel
Denommé Jacques
Filiatrault Diane
Lemire Gaétan
Marcotte René
Turpin Denyse
Verreault Jacques

Je tiens aussi à remercier d'une façon particulière Mlle Lucie Trudel qui a bien voulu dactylographier et le questionnaire et le rapport de l'enquête. Quiconque a déjà vu mes "pattes de mouche" pourra apprécier jusqu'à quel point la contribution de Mlle Trudel fut méritoire. Quant à moi, le moins que je puisse faire, c'est de témoigner de mon appréciation.

M. Jean de Denus, professeur
de science politique.

INTRODUCTION METHODOLOGIQUE

Dans les enquêtes par sondage, où il s'agit d'obtenir des informations valables pour toute une population en n'observant qu'une fraction (échantillon) de celle-ci, il se pose deux problèmes majeurs:

- celui de la taille
- celui des éléments constitutifs de cet échantillon.

En ce qui nous concerne, nous avons utilisé le procédé de la sélection stratifiée proportionnée d'éléments choisis au hasard.

Il était évident que le milieu d'où provenaient les étudiants exerçait une influence sur l'assistance financière qu'ils étaient susceptibles de recevoir. Il en va de même en ce qui concerne leur sexe. C'est pourquoi nous avons stratifié notre échantillon en tenant compte de deux critères soit le sexe et le lieu de résidence (chez les parents ou non).

Par ailleurs, nous avons veillé à ce que le nombre des éléments compris dans l'échantillon soit proportionné au nombre des éléments dont se compose chaque strate de la population totale. Les chiffres sur lesquels nous nous sommes basés proviennent des Services aux Etudiants.

TABLEAU 1

Strate	Garçons au foyer	Garçons hors du foyer	Filles au foyer	Filles hors du foyer	Total
Nb. de personnes	171	335	192	418	1116
Valeur pondérée	0.153	.300	.172	.375	1.000
Nb de personnes à choisir	42	83	48	104	277

La base de sondage était fournie par la liste des Services aux Etudiants que nous avons remaniée afin de tenir compte des catégories que nous avions prévues dans notre échantillon. Cette liste fournissait tous les noms des étudiants réguliers inscrits au CEGEP au 30 septembre 1970.

La base de sondage est évidemment un document indispensable, du moins quand il s'agit de réaliser un sondage probabiliste, puisqu'il s'agit d'un document où sont consignées individuellement toutes les unités à tirer au sort. Cette liste n'était pas parfaite mais elle représentait l'instrument le plus valable au moment de notre enquête. Si nous disons qu'elle n'était pas parfaite, c'est que notre enquête s'est tenue durant le second semestre et que certains étudiants avaient déjà quitté le collège en janvier alors que d'autres étaient arrivés en février. Cependant, ces cas très marginaux n'ont pas pour effet de biaiser irrémédiablement les résultats de notre enquête.

Nombre total de questionnaires recueillis:

Le nombre total de questionnaires recueillis par strate est le suivant

TABLEAU II		
Garçons demeurant chez leurs parents	33 (max. 42)	78.6%
Garçons ne demeurant pas chez leurs parents	73 (max. 83)	87.9%
Filles demeurant chez leurs parents	45 (max. 48)	93.8%)
Filles ne demeurant pas chez leurs parents	92 (max. 104)	88.4%

Soit 243 réponses sur 277 questionnaires (87.7% de réponses).

Le taux élevé de non-réponses en ce qui concerne les garçons demeurant chez leurs parents s'explique par le fait que ceux-ci n'obtiennent pratiquement pas d'aide gouvernementale en raison de leur situation financière jugée adéquate par le Ministère de l'Education, ce qui a pu jusqu'à un certain point les désintéresser de notre enquête.

Première Partie

Chapitre I

Caractéristiques de la population

TABLEAU III		
Répartition selon le sexe		
Garçons	Filles	Total
106	137	243

A première vue, le lecteur pourra s'étonner de voir qu'il y a plus de répondantes que de répondants. En fait, c'est normal puisque les filles constituent presque 55% de la clientèle du CEGEP (610 sur un total de 1116 étudiants). En ce qui concerne notre enquête, les proportions sont de 57% de filles et 43% de garçons.

TABLEAU IV			
Lieu de résidence des parents	Garçons	Filles	Total
Rouyn-Noranda	29	43	72
Dans un rayon de 15 milles de Rouyn-Noranda	10	6	16
A plus de 15 milles de Rouyn-Noranda	67	88	155

TABLEAU V			
Lieu de résidence des étudiants durant l'année scolaire			
	Garçons	Filles	Total
Chez leurs parents	33	45	78
A l'extérieur	73	92	165

Si nous avons posé ces deux questions, c'est que certains prétendaient que les étudiants qui résidaient à l'extérieur de Rouyn-Noranda, tout en demeurant chez leurs parents, étaient favorisés au détriment des étudiants résidant à Rouyn-Noranda, demeurant aussi chez leurs parents. Les 6 cas qui se trouvaient dans cette situation ne nous permettent pas d'arriver à cette conclusion. Au contraire. En effet, aucun de ces six (6) étudiants n'a reçu de bourse alors que deux (2) seulement recevaient un prêt. Ce prêt s'élevait à $500.00 pour chacun d'eux. Quant aux quatre (4) autres, ils n'ont absolument rien touché.

Soulignons de plus, que le questionnaire du Ministère de l'Education, édition 1970, demandait effectivement aux étudiants s'ils demeuraient chez leurs parents. Le questionnaire de 71 a été remanié légèrement, de façon à savoir ce qu'il en coûtait de frais de transport aux étudiants qui, tout en demeurant chez leurs parents, ont à se déplacer. Espérons que cette amélioration du questionnaire aura des effets bénéfiques sur l'aide financière que recevront ces étudiants !

Au risque de nous répéter, nous tenons à souligner que l'élève venant de l'extérieur de Rouyn-Noranda n'a pas été favorisé aux dépens de celui qui demeure à Rouyn-Noranda. S'il y a eu injustice, c'est plutôt dans le sens contraire puisque le Ministère ne tenait pas compte des frais de transport que devait assumer l'étudiant.

Pour les fins de l'enquête, nous avons donc considéré les étudiants qui demeuraient chez leurs parents comme des étudiants de Rouyn-Noranda, tandis que les autres sont considérés comme demeurant à l'extérieur.

TABLEAU VI

Année collégiale suivie par le répondant

	Garçons de Rouyn-Noranda	Garçons Ext.	Filles de Rouyn-Noranda	Filles Ext.	Total
Collège I	15	31	29	55	128
Collège II	12	36	15	32	[illegible]
Collège III	6	6	4	4	[illegible]
Total:	33	73	48	89	243

TABLEAU VII			
Répartition par secteur			
	Garçons	Filles	Total
Secteur général	67	64	131
Secteur professionnel	39	73	112

TABLEAU VIII			
Age des répondants			
	Garçons	Filles	Total
Moins de 18 ans	3	10	13
18 à 20 ans	68	117	185
Plus de 20 ans	35	10	45

Un seul fait à remarquer: les jeunes filles fréquentant le C.E.G.E.P. de Rouyn-Noranda sont plus jeunes que les garçons qui fréquentent cette institution.

Nous demandions aussi aux étudiants si leurs parents étaient vivants ou décédés. Dix garçons ont perdu soit leur père (5) soit leur mère (5) alors que seulement cinq filles déplorent la perte de leur père et aucune celle de leur mère. Cette statistique sera importante lorsque viendra le temps de constater le revenu familial. Pour l'instant, bornons-nous à souligner que la perte d'un parent est

un obstacle plus important pour la fille en ce qui concerne la poursuite de ses études que pour le garçon. En effet, 9.3% des garçons ont perdu un parent alors que seulement 3.7% des filles se retrouvent dans cette situation. Ceci peut s'expliquer par l'importance relative que les parents peuvent attacher aux études poursuivies par la gent féminine. Ce qui semble importer pour la famille c'est de s'assurer un revenu viable. La fille sert à assurer ce revenu sans pour autant hypothéquer son avenir autant que le garçon. Les "suffragettes" pourront dénoncer cette situation. Je me borne à constater un fait.

Nous avions aussi inséré, à la demande du Service aux étudiants une question visant à déterminer le comté d'origine des étudiants. Cependant, ce Service ayant réussi à obtenir les données qu'il désirait, nous laissons tomber les corrélations que nous aurions pu faire entre la situation financière des étudiants et leur comté d'origine. En effet, une analyse sommaire nous a permis de constater que tout le problème de la situation financière de l'étudiant était relié au lieu de résidence de ses parents durant l'année scolaire i.e. demeurent-ils ou non à Rouyn-Noranda.

Vous trouveres,néanmoins en annexe, les statistiques des Services aux Etudiants en ce qui concerne la répartition des prêts et des bourses par comté.

Deuxième Partie

Chapitre I

Etat des revenus des répondents:

Sous cette rubrique, nous avons tenté de découvrir les moyens financiers mis à la disposition des étudiants durant l'année scolaire. C'est ainsi que nous comptons en tant que revenus les prêts, les bourses, les emprunts et l'argent gagné soit par le travail estival, soit par le travail durant l'année scolaire. Certains pourront s'étonner de voir les emprunts dans la catégorie "revenus" mais, si nous voulons déterminer la somme d'argent dont a besoin un étudiant durant l'année scolaire, nous devons considérer les emprunts comme sources de revenu même si c'est une source déficitaire. A partir de là, nous pourrons déterminer si l'aide gouvernementale s'avère adéquate ou non.

A la question as-tu reçu un prêt du gouvernement durant l'année scolaire en cours, nous avons obtenu les résultats suivants:

TABLEAU IX

Prêts du Gouvernement

	Garçons R-N	Garçons de l'ext.	Filles de R-N	Filles ext.	total
oui	9	54	13	64	140
non	24	19	32	28	103
total	33	73	45	92	243

En nous référant aux statistiques émises par les Services aux Etudiants, 61.6% des étudiants auraient reçu un prêt alors que chez les répondants de notre échantillon, nous en avons 57.6%. Cette différence peut s'expliquer par le nombre de non-répondants chez les garçons de Rouyn-Noranda puisque, si nous confrontons nos statistiques avec ceux des Services aux Etudiants, nous voyons qu'il y a tout de même 121 bourses d'accordées aux étudiants du comté de Rouyn-Noranda; ce qui donne un pourcentage de 33.3% alors que nous n'en avons que 28.2%.

L'erreur n'est cependant pas énorme puisqu'elle s'inscrit près de la marge d'erreur de 5% prévue lorsque nous procédons par échantillonnage. En ce qui concerne les non-résidants, nos chiffres coïncident avec ceux des Services aux Etudiants. D'où l'importance de répondre à un questionnaire ! !

La répartition de ces prets fut faite de la façon suivante:

TABLEAU X

Répartition des prêts du Gouvernement

	G. R.-N.	G. Ext.	F. R.-N.	F. Ext.	Total
0 à $100.00	1	1	0	0	2
101. à $200.00	0	0	1	1	2
201. à $300.00	2	1	0	0	3
301 à $400.00	2	1	0	0	3
401 à $500.00	4	51	12	63	130
Total	9	54	13	64	140

En prenant pour acquis que l'étudiant reçoit le plein montant de sa catégorie, selon les étudiants que nous avons rencontrés c'est le cas, la moyenne des prêts obtenus se situe à $486.60. Nous avons tout lieu de croire que cette évaluation s'avère assez juste et que notre échantillon est représentatif puisque la compilation faite en fin d'année par le Directeur des Services aux Etudiants donnait une moyenne de $480.64 pour tous les prêts consentis aux étudiants du CEGEP. La moyenne par catégories s'établit ainsi: garçons de Rouyn-Noranda: $388.88, filles de Rouyn-Noranda $476.92, garçons de l'extérieur $486.29 filles de l'extérieur $495.31.

En ce qui concerne la bourse, quatre-vingt-trois étudiants déclarent avoir bénéficié de cette aide gouvernementale. La répartition est la suivante:

TABLEAU XI

Bourses du Gouvernement

	G. R.-N.	G. Ext.	F. R.-N.	F. Ext.	Total
Oui	2	28	4	49	83
Non	31	45	41	43	160
Total	33	73	45	92	243

Au sujet des 160 étudiants qui n'ont pas reçu de bourse, nous ne connaissons malheureusement pas le nombre de ceux qui ont essuyé un refus puisque nous n'avons pas posé de question en ce sens.

Une seule réserve à faire, toujours en ce qui concerne la non participation des garçons de Rouyn-Noranda qui avaient été sélectionnés. Ainsi, pendant que les chiffres des Services aux Etudiants se situent à 12%, proportion des étudiants de Rouyn-Noranda qui ont obtenu une bourse, nous n'atteignons que [illegible]%.

Cependant, nos chiffres sont beaucoup plus précis en ce qui concerne les étudiants venant de l'extérieur puisque le décompte complet effectué par les Services aux Etudiants, donne 48% de récipiendaires alors que, par échantillon, nous étions arrivés à 47%.

En ce qui concerne la répartition de ces bourses, elle s'est faite de la façon suivante:

TABLEAU XII

Bourses du Gouvernement

	C. R.-N.	G. Ext.	F. R.-N.	F. Ext.	Total
0 à $50.	0	0	0	2	2
51. à $100.00	1	2	2	2	7
101. à $150.	0	0	1	0	1
151. à $200.	0	2	0	2	4
201. à $250.	1	3	0	5	9
251. à $300.	0	2	0	3	5
301. à $350.	0	2	0	5	7
351. à $400.	0	2	0	5	7
401. à $450.	0	4	0	8	12
451. à $500.	0	5	1	7	13
501. à $550.	0	4	0	10	14
ne veut pas répondre	0	2	0	0	2
Total	2	28	4	49	83

Ce qui est étonnant de constater c'est qu'aucune de ces bourses ne dépasse $550. alors que l'aide maximum peut atteindre $1,000. Nous savons pertinemment qu'un tel montant a été accordé dans des cas très marginaux. Cependant, contentons-nous des chiffres que nous avons sous les yeux. Première constation, les filles ont plus de facilités à obtenir une bourse que les garçons (53 vs 30). Cela s'explique, non seulement par le fait qu'elles soient plus nombreuses, mais aussi parce qu'il leur est plus difficile de trouver du travail dans la région. Il est étonnant de constater cependant que la moyenne des bourses octroyées est sensiblement la même pour les filles et les garçons. Le travail de ces derniers étant habituellement plus rénumérateur, on aurait pu s'attendre à une différence; à moins que notre société ne soit plus égalitaire que nous le pensons !!

Si nous nous référons aux chiffres de notre enquête, une somme de $31,700. aurait été répartie entre 81 étudiants; ce qui donnerait une moyenne de $391.35 par étudiant. Encore là, les résultats obtenus par échantillonnage se sont avérés assez précis puisque les Services aux Étudiants avaient établi une moyenne de $398.75. Si nous paraissons insister sur la valeur d'un échantillon, c'est pour convaincre les sceptiques du fait qu'un échantillon bien élaboré permet d'en arriver à des conclusions très valables tout en nous permettant de sauver beaucoup de temps. Ainsi, ici la différence entre les chiffres obtenus et les chiffres réels est inférieure à 2%.

Si nous nous référons aux catégories que nous avons établies précédemment, les moyennes seraient les suivantes:

Garçons de Rouyn-Noranda	:	$175.00
Garçons de l'extérieur	:	$382.69
Filles de Rouyn-Noranda	:	$212.50
Filles de l'extérieur	:	$381.63

Il ne faudrait évidemment pas attacher plus d'importance qu'il n'en faut à la moyenne que nous avons établie pour les étudiants de Rouyn-Noranda puisque le nombre de cas est très limité soit 2 et 4.

Il n'y a cependant pas lieu de s'étonner du fait que les montants octroyés aux étudiants de Rouyn-Noranda soient inférieurs à ceux obtenus par les étudiants de l'extérieur puisque les dépenses que ces derniers ont à rencontrer sont de beaucoup plus onéreuses. Ce qui m'apparaît paradoxal par ailleurs, c'est que la différence ne soit pas plus considérable. En effet, l'étudiant venant de l'extérieur reçoit à peine $200. de pl[illegible] que l'étudiant vivant chez ses parents.

Si nous ajoutons à cela la différence de $100.00 que nous avions notée en faveur des garçons venant de l'extérieur au chapitre du prêt, cela veut dire que celui-ci bénéficie d'un revenu supérieur de $300. [illegible] grosso modo, le montant nécessaire pour payer sa chambre.

Chez la gent féminine, la différence est d'environ $180.00. Notons aussi que la fille de Rouyn-Noranda bénéficie d'une aide supérieure à celle de son correspondant de l'ordre de $150. 00 environ. Chez la client[illegible]

venant de l'extérieur du C.E.G.E.P., la différence est à peine de $10. toujours en faveur de la fille.

Notons aussi que 8 étudiants (quatre garçons et quatre filles) reçoivent des bourses d'organismes privés. Ces bourses atteignent une moyenne de $350.00.

Lorsque l'étudiant ne parvient pas à boucler son budget avec l'argent que lui procurent son travail et l'aide gouvernementale, il recourt à des emprunts ou à ses parents.

Au chapitre des emprunts, quarante-huit des deux cent quarante-trois étudiants que nous avons interrogés soit 20%, ont recours à cette forme de financement pour défrayer le coût de leurs études. Deux d'entre eux (filles de l'extérieur) ne nous ont pas révélé le montant exact de cet emprunt. Quant aux autres, la répartition fut la suivante:

TABLEAU XIII

Sommes empruntées par les étudiants du Cegep de Rouyn-Noranda

	G. R.-N.	G. Ext.	F. R.-N.	F. Ext.	Total
Entre 0 et $200.	3	3	0	9	15
$201. et $300.	0	2	1	3	6
$301. et $400.	1	6	1	6	14
$401. et $500.	2	3	1	2	8
$501. et $600.	0	0	0	1	1
$601. et $700.	0	0	0	0	0
$701. et $800.	0	0	1	1	2
$801. et $900.	0	0	0	0	0
$900. et $1000.	0	0	0	0	0
Total	6	14	4	22	46

En prenant l'extrême comme point de référence, et nous le faisons à la suite des informations fournies par les étudiants, la moyenne de ces emprunts s'établit à: $433.33 pour les garçons demeurant à Rouyn-Noranda; $364.28 pour ceux qui viennent de l'extérieur; $500.00 pour les filles de Rouyn-Noranda et $535.71 pour celles qui viennent de l'extérieur.

On a beau prétendre que ces étudiants ne représentent que 20% de la clientèle du C.E.G.E.P., il n'en reste pas moins que les sommes empruntées constituent des montants importants. Si l'on considère que la plupart d'entre eux désirent fréquenter l'Université, je crois que l'endettement est beaucoup trop élevé à ce niveau et que cette situation financière précaire risque d'en décourager un bon nombre.

Le Ministère de l'Education présuppose que les parents contribuent financièrement à l'instruction de leurs enfants. Voyons comment la situation se présente en réalité:

TABLEAUX XIV

Aide des parents pour défrayer le coût des études

	G. R.-N.	G. Ext.	F. R.-N.	F. Ext.	Total
Oui	11	33	31	48	123
Non	22	40	14	44	120
Total	33	73	45	92	243

La répartition s'effectuait ainsi:

TABLEAU XV

Aide reçue des parents par les étudiants

	G. R.-N.	G. Ext.	F. R.-N.	F. Ext.	Total
0 à $50.	1	1	7	2	11
51. à $100.	3	1	6	3	13
101. à $150.	1	4	3	1	9
151. à $200.	0	2	3	2	7
201. à $250.	1	1	3	3	8
251 à $300.	1	6	3	6	16
301. à $350.	1	1	0	2	4
351. à $400.	0	2	0	2	4
401. à $450.	0	0	0	1	1
451. à $500.	0	1	0	0	1
501. à $550.	0	1	0	0	1
551. à $600.	0	0	0	2	2
601. à $650.	0	1	0	2	3
651. à $700.	0	0	0	1	1
701. à $750.	0	1	0	1	2
751. à $800.	0	2	0	5	7
801. à $850.	0	0	0	4	4
851. à $900.	1	2	0	3	6
901. à $950.	0	2	1	3	6
951. à $1000.	0	3	1	2	6
Ne veut pas répondre	2	2	4	3	11
Total	11	33	31	48	123

Ce qui ressort le plus clairement de ce tableau, c'est d'abord la différence d'aide financière que les parents doivent apporter à leurs enfants dépendant du fait qu'ils sont externes ou pensionnaires. En effet, l'aide apportée est inférieure à $350.00 pour 8 des 9 garçons de Rouyn-Noranda qui ont accepté de nous révéler la contribution de leurs parents; tandis que pour 25 des 27 filles provenant du même endroit, la somme est inférieure à $300.00. Les garçons et les filles venant de l'extérieur ne s'inscrivent dans ces limites que dans des proportions respectives de 50% et 33%.

La moyenne de l'aide financière fournie par les parents par catégorie est la suivante:

Garçons de Rouyn-Noranda: $255.55
Garçons de l'extérieur : $487.09
Filles de Rouyn-Noranda : $207.40
Filles de l'extérieur : $541.11

Enfin, dernières sources de revenu direct de l'étudiant: son travail estival ou son travail durant l'année scolaire.

A la question "As-tu travaillé durant l'été ? la réponse fut la suivante:

TABLEAU XVI

Travail durant l'été

	G. R.-N.	G. Ext.	F. R.-N.	F. Ext.	Total
Oui	25	63	20	34	142
Non	7	10	25	57	99
Ne veut pas répondre	1	0	0	1	2

ce qui implique que 78.8% des garçons demeurant à Rouyn-Noranda ont pu dénicher un travail d'été contre 86.6% des garçons provenant de l'extérieur. La situation devient cependant alarmante lorsqu'on se penche sur le cas des étudiantes du CEGEP puisque seulement 44.9% des étudiantes demeurant à Rouyn-Noranda ont trouvé du travail. Cette proportion n'atteint que 36.9% lorsqu'il s'agit des filles de l'extérieur.

En ce qui concerne la répartition des rétributions, elle s'est faite de la façon suivante:

TABLEAU XVII : Salaires gagnés durant l'été

	G. R.-N.	G. Ext.	F. R.-N.	F. Ext.	Total
0 à $100	2	1	3	3	9
101. à $200.	0	2	2	4	8
201. à $300.	1	6	2	7	16
301. à $400.	3	7	4	6	19
401. à $500.	2	5	4	9	20
501. à $600.	2	1	3	2	8
601. à $700.	2	5	2	2	11
701. à $800.	2	3	0	0	5
801. à $900.	2	7	0	0	9
901. à $1000.	0	6	0	0	6
1001. à $1100.	2	5	0	0	7
1101. à $1200.	2	3	0	0	5
1201. à $1300.	1	2	0	0	3
1301. à $1400.	0	2	0	0	2
1401. à $1500.	1	3	0	0	4
1501. à $1600.	1	2	0	0	3
1601. à $1700.	1	2	0	0	3
1701. à $1800.	1	0	0	0	1
1801. à $1900.	0	1	0	0	1
Ne veut pas répondre	1	0	0	1	2
Total	25	63	20	34	142

Donc, 60% des garçons résidant à Rouyn-Noranda ont un revenu inférieur à $1000. et 68% des étudiants de l'extérieur se trouvent dans la même situation. Si on tient compte de ceux qui ne travaillent pas, ces proportions sont respectivement de l'ordre de 66.6% et 83%.

A remarquer aussi qu'aucune des étudiantes qui a accepté de nous dévoiler son revenu ne gagne plus de $700.

La moyenne des revenus procurés par le travail estival se répartit ainsi selon les catégories que nous avons retenues:

Garçons de Rouyn-Noranda	:	$858.33
Garçons de l'extérieur	:	$855.55
Filles de Rouyn-Noranda	:	$405.00
Filles de l'extérieur	:	$384.44

Ces salaires ne sont cependant pas nets pour tous les étudiants puisque leur travail les amène souvent à l'extérieur de leur foyer. Ainsi, 45.8% des étudiants doivent payer une pension.

TABLEAU XVIII

Pension Hebdomadaire payée par les étudiants

	G. R.-N.	G. Ext.	F. R.-N.	F. Ext.	Total
entre $10. et $20.	5	18	1	24	48
" $21. et $25.	1	10	1	2	14
$30.	2	2	0	0	4
Total	8	30	2	26	66

Enfin, un certain nombre d'étudiants (24%) arrondissent leurs revenus en travaillant durant l'année scolaire.

TABLEAU XIX					
Etudiants travaillant durant l'année scolaire					
	G. R.-N.	G. Ext.	F. R.-N.	F. Ext.	Total
Oui	15	18	10	16	[illegible]
Non	17	53	35	76	[illegible]
Ne veut pas répondre	1	2	0	0	3

Il est quand même étonnant de voir que près de la moitié des garçons demeurant à Rouyn-Noranda, rejoints par le questionnaire, travaille durant l'année scolaire.

TABLEAU XX					
Salaires gagnés durant l'année scolaire					
	G.R.-N.	G. Ext.	F. R.-N.	F. Ext.	Total
0 à $100.	3	3	2	3	11
101. à $150.	2	4	2	3	11
151. à $200.	3	3	1	2	9
201. à $250.	0	0	0	0	[illegible]
251. à $300.	1	2	1	1	[illegible]
301. à $350.	0	1	0	2	[illegible]
351. à $400.	1	0	1	1	[illegible]
401. à $450.	0	0	1	3	[illegible]
451. à $500.	0	1	0	0	[illegible]
501. à $550.	1	0	0	1	2
551. à $600.	0	1	0	0	1
601. à $650.	1	0	0	0	1
651. à $700.	2	2	1	0	5
701. à $800.	1	1	1	0	3
Total	15	18	10	16	59

Les moyennes par catégorie sont le[s] [su]ivantes:

Garçons de Rouyn-Noranda	: $353.33
Garçons de l'extérieur	: $319.44
Filles de Rouyn-Noranda	: $335.00
Filles de l'extérieur	: $278.12

Enfin, le Ministère de l'Education s'attend à ce que les parents contribuent financièrement pour défrayer le cout des études de leurs enfants. Dans le tableau qui suit, nous n'avons pas fait la distinction par catégorie d'étudiants. Cependant, parallèlement à notre étude, nous avons confronté l'aide fournie par le Ministère avec ses politiques et nous pouvons dire que ces politiques sont appliquées assez fidèlement du moins dans les 40 cas que nous avons analysés. Ce qui ne constitue évidemment pas une approbation de ces politiques puisque nous avons l'intention d'en remettre certaines en question au chapitre des recommandations. Nous avons par ailleurs, noté trois fausses déclarations.

Page suivante: Tableau XXI:

Revenu total des parents.

TABLEAU XXI			
Revenu total des parents (père-mère)			
	Garçons	Filles	Total
0. à $3000.	10	10	20
3001. à $3500.	2	1	3
3501. à $4000.	1	10	11
4001. à $4500.	4	12	16
4501. à $5000.	8	12	20
5001. à $5500.	10	12	22
5501. à $6000.	3	7	10
6001. à $6500.	6	11	17
6501. à $7000.	1	4	5
7001. à $7500.	4	6	10
7501. à $8000.	3	3	6
8001. à $8500.	5	2	7
8501. à $9000.	4	4	8
9001. à $9500.	6	5	11
9501. à $10,000.	8	8	16
10001. à $10,500.	1	4	5
10501. à $11,000.	1	2	3
11001. à $11,500.	2	2	4
11501. à $12,000.	6	6	12
$12,000. et plus	11	6	17
Ne veut pas répondre	10	10	20

Ce n'est qu'à titre indicatif que nous publions ce tableau puisque nous ne connaissons pas la structure des revenus dans la région et par conséquent, nous ne savons pas jusqu'à quel point le revenu des parents des étudiants du C.E.G.E.P. est conforme à la réalité régionale.

Chapitre II

Etat des dépenses des répondants:

Sous cette rubrique, nous tentons d'évaluer le coût des dépenses occasionnées par l'année scolaire.

D'abord en ce qui concerne ceux qui viennent de l'extérieur, les dépenses mensuelles de logement:

TABLEAU XXII

Dépenses mensuelles de logement

	Garçons de l'extérieur	Filles de l'ext.	Total
0 à $20.	25	27	52
21. à $30.	30	29	59
31. à $35.	10	23	33
36. à $40.	4	7	11
41. à $45.	3	1	4
46. à $50.	0	1	1
51. à $55.	1	4	5

Notons que 69 des 73 garçons paient moins de $40.00 par mois pour se loger tandis que la même situation prévaut pour 86 des 92 filles. Les moyennes respectives sont de $28.76 pour les garçons et de $30.5[illegible] pour les filles.

Viennent ensuite les dépenses pour la nourriture. Ici, nous tenons compte des catégories que nous avions faites au début parce que plusieurs résidents de Rouyn-Noranda prennent leurs repas au collège soit régulièrement, soit à l'occasion. Cela dépend des caprices de l'horaire !

TABLEAU XXIII

Coût hebdomadaire de la nourriture

	G. R.-N.	G. Ext.	F. R.-N.	F. Ext.	Total
0 à $5.	18	0	19	0	37
6. à $10.	4	15	1	17	37
11. à $15.	0	35	1	48	84
16. à $20.	0	20	0	18	38
21. à $25.	0	2	0	7	9
26. à $30.	0	1	0	1	2
Rien, je demeure chez mes parents	11	0	24	0	35
Ne veut pas répondre	0	0	0	1	1

Le coût moyen de la nourriture, pour ceux qui mangent au CEGEP, s'établit donc comme suit:

Garçons de Rouyn-Noranda: $5.90
Garçons de l'extérieur :$15.82
Filles de Rouyn-Noranda : $5.71
Filles de l'extérieur :$15.93

Considérons maintenant l'achat du matériel scolaire (page suivante tableau XXIV).

TABLEAU XXIV					
Achat de manuels et de matériel scolaires					
	G. R.-N.	G. Ext.	F. R.-N.	F. Ext.	Total
0. à $10.	1	0	1	3	5
11. à $20.	2	5	2	7	16
21. à $30.	6	18	9	7	50
31. à $40.	6	12	5	10	33
41. à $50.	6	15	10	16	47
51. à $60.	5	7	7	8	27
61. à $70.	0	6	3	10	19
71. à $80.	3	2	4	5	14
81. à $90.	0	1	1	4	6
91. à $100.	4	5	1	10	20
101. à $110.	0	2	2	2	6

En ce qui a trait à ces dépenses, 62% des étudiants déboursent une somme inférieure à $50.00 pour l'achat de livres et de matériel scolaire. En fait, 35% se contentent de sommes inférieures à $30.00. Manque d'argent, manque d'incitation par les professeurs ou manque de sérieux chez les étudiants ? Il est évidemment difficile de se prononcer mais au prix où se vendent les bons livres, il y a tout lieu de croire que certaines bibliothèques sont passablement dégarnies. Les moyennes, dans l'ordre habituel, s'établissent respectivement à: $51.21 , $50.41, $52.44, $51.52

Nous avons aussi tenu compte de la représentation par secteur pour l'achat de livres, afin de savoir si l'appartenance à l'un ou l'autre exerçait

une influence prépondérante sur le budget. Voici ce que cela a donné:

TABLEAU XV (A) Achat de manuels et de matériel scolaires SECTEUR GENERAL

	G. R.-N.	G. Ext.	F. R.-N.	F. Ext.	Total
0. à $10.	1	0	1	2	4
11. à $20.	1	4	2	4	11
21. à $30.	4	14	6	11	35
31. à $40.	4	9	4	3	20
41. à $50.	5	9	4	10	28
51. à $60.	2	2	3	2	9
61. à $70.	0	2	1	5	8
71. à $80.	2	1	1	1	5
81. à $90.	0	0	1	1	2
91. à $100.	4	2	0	2	8
101. à $110.	0	1	0	0	1

TABLEAU XV (B) Achat de manuels et de matériel scolaires SECTEUR PROFESSIONNEL

	G. R.-N.	G. Ext.	F. R.-N.	F. Ext.	Total
0. à $10.	0	0	0	1	1
11. à $20.	1	1	0	3	5
21. à $30.	2	4	3	6	15
31. à $40.	2	3	1	7	13
41. à $50.	1	6	6	6	19
51. à $60.	3	5	4	6	18
61. à $70.	0	4	2	5	11
71. à $80.	1	1	3	4	9
81. à $90	0	1	0	3	4
91. à $100.	0	1	1	8	12
101. à $110.	0	1	2	2	5

Les garçons du secteur général déboursent une somme moyenne de $47.76 pour l'achat de manuels et de matériel scolaire tandis que les filles y consacrent $45.03. Dans le secteur professionnel, les moyennes respectives sont de $56.16 et de $61.91

Viennent ensuite les dépenses annuelles pour le vêtement. Ici, nous n'avons fait que la distinction par sexe, ne croyant pas que les autres caractéristiques pourraient influencer sur ce type de dépenses. Les résultats obtenus furent les suivants:

TABLEAU XXVI

Dépenses annuelles pour le vêtement

	Garçons	Filles	Total
0. à $50.	7	9	16
51. à$100.	16	27	43
101. à$150.	19	33	52
151. à$200.	23	25	48
201. à$250.	21	18	39
251. à$300.	13	12	25
301. à$350.	3	6	9
Ne veut pas répondre	4	7	11

En ce qui concerne ces dépenses, les montants me semblent un peu élevés. En effet, que 1/3 des étudiants consacre une somme supérieure à $200.00 pour l'habillement, je ne m'en étais pas rendu compte avant la compilation !!

La moyenne pour les garçons s'établit à $194.68 et celle des filles à $179.23.

Nous avons aussi inclus dans les dépenses, celles qui étaient occasionnées par la propriété d'un moyen de locomotion.

TABLEAU XXVII Moyen de locomotion à la disposition des étudiants

	Garçons	Filles	Total
Oui	35	36	71
Non	71	101	172

TABLEAU XXVIII Propriété de ce moyen de locomotion

	Garçons	Filles	Total
Oui	5	1	6
Non	30	35	65

TABLEAU XXIX Coût annuel de ce moyen de locomotion

	Garçons	Filles	Total
0. à $100.	3	3	6
101. à $200.	4	6	10
201. à $300.	8	8	16
301. à $400.	5	8	13
401. à $500.	7	7	14
501. à $600.	4	2	6
601. à $700.	2	0	2
Ne veut pas répondre	2	2	4

Le coût moyen pour l'utilisation de ces moyens de locomotion s'élève donc à $387.89 pour les garçons et $347.06 pour les filles.

Autre fait intéressant à noter, c'est que 33% des garçons qué nous avons interrogés et 24% des filles sont motorisés pour venir au collège. De plus, trente-sept de ces étudiants ont obtenu un prêt et vingt-trois d'entre eux se sont vu octroyer une bourse!!

De plus, nous avons aussi considéré les dépenses engagées par les frais médicaux:

TABLEAU XXX

Déboursés pour frais médicaux

	G. R.-N.	G. Ext.	F. R.-N.	F. Ext.	Total
0. à $15.	1	6	5	16	28
16. à $30.	2	8	3	10	23
31. à $45.	0	1	1	4	6
46. à $60.	0	1	4	2	7
61. à $75.	0	0	1	1	2
76. à $90.	1	0	1	2	4
91. à $105.	0	1	2	5	8
Total:	4	17	17	40	78

Sexe faible ou apparition de la pilule, je ne saurais fournir la cause de cet état de choses mais, 43% des filles ont à effectuer des déboursés médicaux contre seulement 20% des garçons. De plus, ces déboursés sont plus

onéreux pour les filles comme en témoignent les moyennes respectives de ceux qui ont effectivement fait des déboursés dans ce domaine:

Garçons de Rouyn-Noranda: $41.25 ($5.00)
Garçons de l'extérieur : $31.76 ($7.39)
Filles de Rouyn-Noranda : $48.53 (18.33)
Filles de l'extérieur : $40.50 ($17.60)

Les chiffres entre parenthèses indiquent les déboursés moyens lorsqu'on considère la catégorie.

Enfin, nous avons considéré les autres dépenses personnelles:

TABLEAU XXXI			
Dépenses personnelles			
	Garçons	Filles	Total
0 à $5.	20	75	95
6. à $10.	45	47	92
11. à $15.	25	10	35
16. à $20.	8	0	8
21. à $25.	5	3	8
26. à $30.	3	0	3
Ne veut pas répondre	0	2	2

La moyenne des dépenses s'établit donc à $12.26 pour les garçons et à $7.92 pour les filles. Si on considère que plusieurs étudiants fument et consomment des boissons alcooliques, je crois que ces moyennes sont très raisonnables. Notons que 62% des garçons et 91% des filles dépensent moins que $10.00 par semaine pour leurs fins personnelles.

Troisième Partie

Informations supplémentaires

Sous cette rubrique, nous avons groupé des données difficiles à quantifier: appréciation, évaluation et perception du système gouvernemental ainsi qu'opinions à son sujet, font l'objet de cette section.

Les questions numérotées 37, 38 et 39 avaient pour but de découvrir si les étudiants faussaient leur déclaration et qu'elle était l'attitude des étudiants devant cet état de fait.

Voici donc les résultats obtenus.

TABLEAU XXXII

Parmi tes connaissances, y en a-t-il qui faussent leur demande de bourse?

	Garçons	Filles	Total
Oui	45	32	77
Non	17	36	53
Ne sait pas	40	67	107
Ne veut pas répondre	4	2	6

Donc, seulement 20% de l'ensemble des étudiants du C.E.G.E.P. peuvent affirmer qu'ils ne connaissent personne qui fausse sa déclaration de bourse, alors que 31% affirment connaître au moins une personne qui effectivement fausse sa déclaration afin d'obtenir de l'aide du gouvernement.

TABLEAU XXXII (B)			
Est-ce que tu acceptes que certains étudiants faussent leur déclaration de bourse ?			
	Garçons	Filles	Total
Oui	30	20	50
Non	46	73	119
Sans Opinion	30	44	74

Si près de 50% des étudiants n'admettent pas cet état de choses, il en reste néanmoins 20% qui ne s'en formalisent pas outre mesure !!

TABLEAU XXXIII			
As-tu déjà fait une déclaration douteuse afin d'obtenir l'aide que tu jugeais nécessaire du gouvernement ?			
	Garçons	Filles	Total
Oui	12	1	13
Non	92	134	226
Ne veut pas répondre	3	1	4

Soit que les garçons sont plus hardis, soit qu'ils ont répondu plus franchement à notre question, il n'en demeure pas moins que 11% avouent avoir fait une déclaration douteuse alors que seulement .8% des filles fausseraient leur déclaration.

Ces aveux et les approbations qu'ils reçoivent dénotent-elles une insatisfaction profonde vis-à-vis le système actuel ?

Les réponses reçues à la question suivante ne nous permettent pas de l'affirmer:

TABLEAU XXXIV

Par rapport à tes besoins, l'aide que tu as reçue du gouvernement cette année, t'apparaît comme:

	G. R.-N.	G. Ext.	F. R.-N.	F. Ext.	Total
Très satisfaisante	2	2	2	4	10
Satisfaisante	2	28	7	31	68
Non satisfaisante	4	26	4	33	67
N'ai pas fait de demande	25	17	32	24	98

Les opinions sont donc très partagées puisque 78 des récipiendaires considèrent l'aide reçue comme étant au moins satisfaisante et 67 d'entre eux jugent cette aide inadéquate.

Cependant, si nous mettons cette question en relation avec la question 45, il y a un net divorce entre l'opinion des étudiants selon qu'ils considèrent leur cas personnel ou la situation dans son ensemble. En effet, alors que nous avions 55% des étudiants heureux des résultats de leurs démarches auprès du Ministère, il n'y en a que 10% qui sont satisfaits de la politique actuelle du Ministère de l'Education. Il faut cependant noter aussi qu'il y a un fort taux de non-répondants (50%) à cette question.

Parmi les critiques les plus souvent mentionnées, nous remarquons les suivantes:

> Certains étudiants reçoivent des bourses alors qu'ils n'en méritent pas, alors que d'autres devraient en recevoir mais n'en obtiennent pas;

- Les délais mis par le gouvernement pour expédier les prêts et les bourses sont trop longs;
- Le gouvernement ne devrait pas tenir compte des revenus des parents puisque nous voulons assumer nos responsabilités pleinement;
- Le gouvernement devrait tenir compte de nos salaires nets et non de nos salaires bruts.

De plus, plusieurs étudiants imputent à leur situation financière leurs succès relatifs soit en raison des inquiétudes que leur cause cette situation, soit en raison du mode de vie en groupe que leur impose cette situation. D'autres affirment avoir opté pour un cours technique au lieu d'un cours général parce que celui-ci n'entraînait pas d'études universitaires. Pour d'autres encore, le manque d'activités de loisirs, le travail obligatoire durant l'année scolaire ou encore le manque d'argent ne leur permettant d'acheter des manuels, seraient à l'origine de leurs insuccès.

Quatrième Partie

CONCLUSIONS

Les conclusions sommaires que je tire à la fin de cette enquête le sont à partir d'un portrait-robot de l'étudiant moyen, portrait qui se dessine à la lumière des informations que j'ai pu recueillir.

Je tiens à faire une mise en garde immédiate au lecteur. Les chiffres que je vais citer ne sont pas identiques à ceux qu'il a vus précédemment. Cela s'explique par le fait que pour en arriver aux moyennes statistiques des groupes, il me fallait tenir compte de tous les éléments qui les composaient soit 33 garçons de Rouyn-Noranda, 73 de l'extérieur, 45 filles de Rouyn-Noranda et 92 de l'extérieur. Voici donc les résultats obtenus:

TABLEAU XXXV

Revenus moyens des étudiants

	G. R.-N.	G. Ext.	F. R.-N.	F. Ext.
Prêt	$106.06	$360.27	$137.77	$344.56
Bourse	10.60	146.78	18.88	208.69
Emprunt	60.60	69.86	44.44	81.30
Aide des Parents	85.18	220.19	142.88	282.32
Travail d'été	650.27	738.35	180.00	142.29
Travail/ année scolaire	160.60	78.76	74.44	48.37
Total	$1073.31	$1614.21	$598.41	$1107.53

TABLEAU XXXVI				
Dépenses moyennes des étudiants				
	G. R.-N.	G. Ext.	F. R.-N.	F. Ext.
Logement		$287.60		$305.40
Nourriture (x30)	$177.00	474.60	79.80	477.90
Mat. scol.	51.21	50.40	52.44	51.52
Vêtements	194.68	194.68	179.23	179.23
Frais médicaux	5.00	7.39	18.33	17.60
Dép. pers.	638.52	638.52	411.84	411.84
Total	$977.31	$1653.19	$741.44	$1443.49

En se fiant à ces chiffres, seuls les garçons de Rouyn-Noranda jouissent d'un excédent qui s'élève à $96.00. En ce qui a trait aux trois autres groupes, nous relevons les déficits suivants:

$38.98 Garçons de l'extérieur
$143.23 Filles de Rouyn-Noranda
$335.96 Filles de l'extérieur

Il ressort donc de cette enquête que le régime de prêts-bourses aurait avantage à se libéraliser quelque peu, surtout en ce qui concerne la situation qui est présentement faite aux filles.

Ainsi, le Ministère devrait établir à $1,000. pour les étudiants demeurant à Rouyn-Noranda et à $1700. pour ceux qui viennent de l'extérieur la somme nécessaire pour rencontrer les besoins des étudiants. Le supplément de $700. veut tenir compte davantage des dépenses occasionnées par le logement, la nourriture et le transport.

Aussi, afin de contrer le phénomène des "chômeurs instruits" que nous retrouvons plus particulièrement dans les sciences humaines, il serait probablement justifié d'offrir des bourses plus alléchantes aux étudiants qui poursuivent leurs études dans des secteurs de pointe et dans des domaines où le Québec requiert le plus de main d'oeuvre qualifiée. Cette liste de cours devrait faire l'objet de revision périodique.

A titre d'exemple, ce système de prêts-bourses pourrait comporter un plafond plus bas que le $500. actuel en ce qui concerne le prêt tout en maintenant ceux de $1000. et de $1700. en ce qui concerne les besoins des étudiants. C'est ainsi qu'un étudiant, disons en sciences, serait éligible à un prêt de $200.00 et à une bourse de $800. ou $1500. S'endettant moins, il se sentirait peut-être attiré davantage par des matières considérées rébarbatives.

De plus, le Ministère devrait tenir compte des pensions que certains étudiants doivent payer lorsque ceux-ci travaillent à l'extérieur de leur foyer. Evidemment, il serait bon d'exiger des pièces justificatives dans ce cas. Même si ce contrôle peut encore prêter à des abus, il permettra néanmoins d'ajouter à l'aspect "sérieux" des demandes.

Quatrièmement, il faudrait que le Ministère mette tout en oeuvre pour assurer les étudiants de la réception de leurs prêts dès le 31 octobre et de leurs bourses dès le 15 février. Les délais occasionnés en particulier par l'expédition de la bourse sont préjudiciables à plusieurs.

Cependant le Ministère se doit de maintenir dans ses normes un revenu minimum pour l'étudiant durant ses vacances d'été. On évitera ainsi d'en faire des "entretenus" puisqu'ils doivent quand même contribuer financièrement à leur formation. De plus, le fait de se mêler au monde du travail ne pourra leur être que salutaire. Sous ce rapport, il y aurait cependant des efforts à faire afin de dénicher du travail aux jeunes filles qui sont nettement défavorisées au chapitre des emplois disponibles. Par conséquent, si le revenu escompté pour les garçons est de $300., il pourrait n'être que $150. pour les filles.

La prochaine recommandation pourra sembler draconienne mais elle a sa raison d'être devant l'inertie de certains étudiants "perpétuels": pénaliser les échecs en enlevant 5% de la somme à laquelle un étudiant a droit pour chacune des matières faillies. Cette pénalité ne devrait jamais excéder 20% cependant. On éviterait ainsi de garder dans les C.E.G.E.P. les étudiants qui ne veulent pas y travailler ou qui n'ont tout simplement pas les aptitudes nécessaires pour poursuivre ce cours.

De plus, le Ministère pourrait voir à la récupération au pro-rata des bourses des étudiants qui ne terminent pas l'année.

Enfin, il y aurait lieu de vérifier de façon plus approfondie les demandes de bourse en ce qui concerne les revenus des parents.

Epilogue

Les constatations que nous avons pu faire ainsi que les conclusions auxquelles nous arrivons pourront en surprendre certains. Néanmoins, nous pouvons assurer le lecteur qu'elles sont conformes aux données que nous avons recueillies. Malgré les imperfections qui ont pu se glisser au cours de l'enquête, nous demeurons persuadés que les chiffres obtenus ne sont pas loin de refléter la réalité.

Quant à ceux qui voudraient nous formuler des observations ou des commentaires, nous serons toujours heureux de les recevoir.

Jean de Denus,
Professeur de Science politique,
CEGEP de Rouyn-Noranda.

Annexe I

Répartition des prêts et bourses par comté.

Source: Services aux Etudiants

PRETS

Période du 1er septembre 70 au 4 juin 71.

Nombre total de prêts: 703

Répartition:

Abitibi Ouest	:	192
Abitibi Est	:	249
Rouyn-Noranda	:	121
Témiscamingue	:	129
Autres	:	12

Pour une somme totale de:

$337,890.00

Somme attribuée par étudiant "en moyenne":

$480.64

Nombre d'étudiants qui ont fait une demande d'aide financière:

733

CEGEP DE ROUYN-NORANDA

BOURSES

Statistiques

Période du 1er septembre 70 au 4 juin 1971.

Nombre d'étudiants bénéficiaires:

412

Répartition:

Abitibi Ouest	:	127
Abitibi Est	:	126
Rouyn-Noranda	:	43
Témiscamingue	:	108
Autres	:	[illegible]

Pour une somme totale de:

$164,280.00

Somme attribuée par étudiant "en moyenne":

$398.75

CEGEP DE ROUYN-NORANDA

PRETS-BOURSES

Statistiques

Période du 1er septembre 70 au 4 juin 1971

REFUS:

Nombre total: 30

Répartition:

Rouyn-Noranda : 17

Abitibi Est : 8

Abitibi Ouest : 5

Nombre de certificats (prêts) retournés à Québec:

20

Nombre de chèques de bourse retournés à Québec:

13

CEGEP DE ROUYN-NORANDA

PRETS-BOURSES

Statistiques

Période du 1er septembre 70 au 4 juin 1971

REVISIONS DE CAS EXCEPTIONNELS:

Nombre total de demandes:	47
Réajustements obtenus:	31
Cas à l'étude :	3
Refus :	8
Demandes annulées après étude à nos bureaux :	5

DOSSIERS COMPLETES:

Nombre total:	57
Cas réglés :	53
Cas à l'étude :	2

Annexe II

Questionnaire soumis aux étudiants

Ton nom a été choisi pour répondre à ce questionnaire qui vise à connaître la véritable situation financière des étudiants du CEGEP de Rouyn-Noranda.

Inutile de te dire que nous comptons énormément sur ta collaboration pour mener à bien cette enquête qui s'inscrit à l'intérieur du cours "Initiation aux techniques de recherches" donné par Jean de Denus.

Nous te demandons donc de répondre franchement. Quant à nous, nous pouvons t'assurer du caractère confidentiel et anonyme de notre enquête.

Nous te remercions à l'avance de ta collaboration.

L'équipe

SONDAGE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DES ETUDIANTS

Pour répondre, s'il-te-plaît mets une croix (X) ou un crochet dans le carré correspondant à ta réponse.

I- Identification du répondant

1- **SEXE:** Masculin ☐ Féminin ☐

2- **Lieu de résidence de tes parents:**

- **Rouyn-Noranda** ☐
- **Dans un rayon de 15 milles de Rouyn-Noranda** ☐
- **À plus de 15 milles de Rouyn-Noranda** ☐

3- **Durant l'année scolaire, demeures-tu avec tes parents?**

oui ☐ non ☐

4- **Tu es** présentement en Collégial I ☐

en Collégial II ☐

en Collégial III ☐

5- Tu appartiens au secteur général ☐

au secteur professionnel ☐

6- Tu as: moins de 18 ans ☐

entre 18 et 20 ans ☐

plus de 20 ans ☐

7- Quel comté habites-tu? Rouyn-Noranda ☐

Abitibi Ouest ☐

Abitibi Est ☐

Témiscamingue ☐

8- Ton père est: vivant ☐ décédé ☐

9- Ta mère est: vivante ☐ décédée ☐

II- Etat des revenus du répondant

10- As-tu reçu un PRÊT du Gouvernement durant l'année en cours?

oui ☐ non ☐

11- Si oui, il fut de: $ 0 à $100.00 ☐

101.00 à 200.00 ☐

201.00 à 300.00 ☐

301.00 à 400.00 ☐

401.00 à 500.00 ☐

12- As-tu obtenu une BOURSE du Gouvernement (ou un avis à l'effet que tu recevrais une bourse) durant l'année scolaire?

oui ☐ non ☐

13- Si oui, elle fut de:

$ 0	à	$ 50.00	☐
51.00	à	100.00	☐
101.00	à	150.00	☐
151.00	à	200.00	☐
201.00	à	250.00	☐
251.00	à	300.00	☐
301.00	à	350.00	☐
351.00	à	400.00	☐
401.00	à	450.00	☐
451.00	à	500.00	☐
501.00	à	550.00	☐
551.00	à	600.00	☐
601.00	à	650.00	☐
651.00	à	700.00	☐
701.00	à	750.00	☐
751.00	à	800.00	☐
801.00	à	850.00	☐
851.00	à	900.00	☐
901.00	à	950.00	☐
951.00	à	1,000.00	☐
ne veut pas répondre			☐

14- Reçois-tu une bourse autre que celle du Gouvernement?

oui ☐ non ☐ ne veut pas répondre ☐

15- Si oui, quel en est le montant? [ ]

ne veut pas répondre [ ]

16- Tes parents ou quelqu'un d'autre (frère, soeur, oncle, tante, curé, ami) t'aident-ils à défrayer (argent fourni sans obligation de ta part de rembourser) le coût de ton année scolaire?

oui [ ] non [ ] ne veut pas répondre [ ]

17- Si oui, ils contribuent pour un montant de:

$ 0 à $ 50.00 [ ]
51.00 à 100.00 [ ]
101.00 à 150.00 [ ]
151.00 à 200.00 [ ]
201.00 à 250.00 [ ]
251.00 à 300.00 [ ]
301.00 à 350.00 [ ]
351.00 à 400.00 [ ]
401.00 à 450.00 [ ]
451.00 à 500.00 [ ]
501.00 à 550.00 [ ]
551.00 à 600.00 [ ]
601.00 à 650.00 [ ]
651.00 à 700.00 [ ]
701.00 à 750.00 [ ]
751.00 à 800.00 [ ]
Si plus, spécifiez [ ]
ne veut pas répondre [ ]

18- En plus de l'aide reçu du Gouvernement, as-tu eu besoin ou prévois-tu effectuer un EMPRUNT soit d'une banque, d'une caisse populaire, d'une société d'aide, d'une compagnie de finances ou d'une autre personne pour rencontrer le coût de ton année scolaire?

oui ☐ non ☐ ne veut pas répondre ☐

19- Si oui, la somme empruntée était (ou serait):

entre	$ 0	et	$ 200.00	☐
	201.00	et	300.00	☐
	301.00	et	400.00	☐
	401.00	et	500.00	☐
	501.00	et	600.00	☐
	601.00	et	700.00	☐
	701.00	et	800.00	☐
	801.00	et	900.00	☐
	901.00	et	1,000.00	☐
	ne veut pas répondre			☐

III- Etat des dépenses du répondant

20- Par semaine, ta nourriture te coûte:

de	$ 0	à	$ 5.00	☐
	6.00	à	10.00	☐
	11.00	à	15.00	☐
	16.00	à	20.00	☐
	21.00	à	25.00	☐
	Si plus, spécifiez			☐

Rien, je mange toujours chez mes parents ☐

ne veut rien répondre ☐

21- <u>Mensuellement</u>, ton logement te coûte:

de $ 0	à	$30.00	☐	Spécifiez	☐
31.00	à	35.00	☐		
36.00	à	40.00	☐		
41.00	à	45.00	☐		
46.00	à	50.00	☐		
51.00	à	55.00	☐		

Rien, je demeure avec mes parents ☐

Si plus, spécifiez ☐

ne veut rien répondre ☐

22- Combien te coûte <u>cette année</u> l'achat de livres obligatoires et de matériel scolaire:

de $ 0	à	$ 10.00	☐		
11.00	à	20.00	☐		
21.00	à	30.00	☐		
31.00	à	40.00	☐		
41.00	à	50.00	☐		
51.00	à	60.00	☐		
61.00	à	70.00	☐		
71.00	à	80.00	☐		
81.00	à	90.00	☐		
91.00	à	100.00	☐		
plus de $100.00			☐	Spécifiez	☐

23- **As-tu fait des déboursés pour des frais médicaux?**

oui ☐ non ☐ ne veut pas répondre ☐

Ces frais médicaux t'ont coûté:

de $ 0 à $15.00 ☐
16.00 à 30.00 ☐
31.00 à 45.00 ☐
46.00 à 60.00 ☐
61.00 à 75.00 ☐
76.00 à 90.00 ☐
91.00 à 105.00 ☐
plus de $105.00 ☐ Spécifiez ☐

24- **En ce qui concerne le vêtement, tes dépenses <u>annuelles</u> te reviennent à:**

de $ 0 à $ 50.00 ☐
51.00 à 100.00 ☐
101.00 à 150.00 ☐
151.00 à 200.00 ☐
201.00 à 250.00 ☐
251.00 à 300.00 ☐
plus de $300.00 ☐ Spécifiez ☐
ne veut pas répondre ☐

25- <u>Locomotion</u>: Durant l'année scolaire un moyen de locomotion est-il mis à ta disposition?

oui ☐ non ☐

26- Ce moyen de locomotion t'appartient-il?

oui ☐ non ☐

27- Annuellement, le coût d'opération de ce moyen de locomotion (y inclure assurances, plaques d'immatriculation, permis de conduire) te revient:

de $ 0 à $100.00 ☐

101.00 à 200.00 ☐

201.00 à 300.00 ☐

301.00 à 400.00 ☐

401.00 à 500.00 ☐

Si plus, spécifiez ☐

28- Par semaine, tes "dépenses personnelles" (sorties, voyages à la maison, cigarettes, boissons, produits de luxe) te reviennent à:

de $ 0 à $ 5.00 ☐

6.00 à 10.00 ☐

11.00 à 15.00 ☐

16.00 à 20.00 ☐

21.00 à 25.00 ☐

plus de $25.00 ☐ Spécifiez ☐

ne veut pas répondre ☐

29- **Le revenu TOTAL de tes parents** (ne pas oublier celui de la **mère si** elle **travaille)** se situe:

de $ 0	à $ 3,000.00	☐	Spécifiez ☐
3,001.00	à 3,500.00	☐	
3,501.00	à 4,000.00	☐	
4,001.00	à 4,500.00	☐	
4,501.00	à 5,000.00	☐	
5,001.00	à 5,500.00	☐	
5,501.00	à 6,000.00	☐	
6,001.00	à 6,500.00	☐	
6,501.00	à 7,000.00	☐	
7,001.00	à 7,500.00	☐	
7,501.00	à 8,000.00	☐	
8,001.00	à 8,500.00	☐	
8,501.00	à 9,000.00	☐	
9,001.00	à 9,500.00	☐	
9,501.00	à 10,000.00	☐	
10,001.00	à 10,500.00	☐	
10,501.00	à 11,000.00	☐	
11,001.00	à 11,500.00	☐	
11,501.00	à 12,000.00	☐	
plus de $12,000.00		☐	Spécifiez ☐
ne veut pas répondre		☐	

COMMENTAIRE DE L'ETUDE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DES ETUDIANTS DU CEGEP DE ROUYN-NORANDA

par: Martial Lemay
Service des Prêts et Bourses aux Etudiants

Faites en vue d'établir des critères équitables de calcul des besoins financiers des étudiants, les enquêtes réalisées auprès des groupes d'étudiants constituent une des méthodes valables d'obtenir des données fondées sur la réalité.

En effet, au lieu d'aboutir à des critères fondés sur des affirmations gratuites ou sur le flair des enquêteurs, cette méthode a l'avantage de constater des faits et d'en tirer des normes qui permettent une redistribution de l'aide financière.

C'est donc avec plaisir que nous avons pris connaissance de l'étude que M. Jean de Denus, du CEGEP de Rouyn-Noranda, a réalisée avec un groupe de collaborateurs.

Les résultats de cette enquête confirment de façon générale les résultats des autres études plus générales (par niveau d'études) sur lesquels étaient fixés les critères du régime actuel du Service de prêts et bourses aux étudiants.

Notre texte veut donc satisfaire les lecteurs intéressés à connaître la position du Service des prêts et bourses aux étudiants, en regard des recommandations et des critiques apparaissant dans l'étude. Il faut placer le présent commentaire dans un contexte évolutif. Toute remarque des lecteurs sera bien accueillie et prise en considération.

Dépenses de l'étudiant résidant chez ses parents

L'étude a été réalisée en 1970-71. Les résultats montrent que les ressources et les dépenses des étudiants suivent la courbe des prêts et bourses attribués pour l'année 1970-71.

Le montant des dépenses admises aux fins de calcul des prêts et des bourses aux étudiants s'établissait pour l'année complète, du 1er mai 1970 au 30 avril 1971, à $1,000 tant pour les garçons que pour les filles qui pouvaient demeurer chez leurs parents. Les garçons ont déboursé en moyenne $977.31 et les filles $741.44. Cette

surévaluation des normes de calcul des prêts et bourses aux étudiants est reliée au fait que, dans les grands centres urbains, les frais de transport sont plus coûteux et que la moyenne provinciale est plus élevée.

L'étudiant qui n'a pas de déboursés spéciaux reliés à son transport peut donc généralement emprunter un montant plus élevé que celui qu'il consacre à ses dépenses essentielles.

Dépenses des étudiants ne résidant pas chez les parents

En 1970-71, les garçons vivant hors du foyer familial pendant l'année scolaire ont dépensé, en moyenne, $1,693.19 et les filles dans la même situation, $1,443.49.

Pour l'année scolaire 1970-71, les dépenses admises aux fins du calcul des bourses s'élevaient à $1,435 pour les deux groupes.

Les disponibilités financières du gouvernement sont plus grandes pour 1971-72 par suite des montants économisés grâce aux vérifications effectuées par le Service. Le montant des dépenses admises a donc pu être porté à $1,600, tant pour les garçons que pour les filles, et on devrait l'ajuster à l'avenir selon les augmentations du coût de la vie.

Cette norme modifiée pour l'année scolaire 1971-72 est donc plus juste si l'on se fie aux dépenses moyennes constatées dans l'étude de Monsieur de Denus.

En effet, cette augmentation de $165 permet à la majorité des étudiants et étudiantes qui limitent autant que possible leurs dépenses d'établir un budget équilibré.

Dépenses moyennes et dépenses minimum

La politique actuelle du Service des prêts et bourses

aux étudiants consiste à ne financer que les déboursés strictement nécessaires à la poursuite des études.

L'étudiant qui compte sur l'aide du gouvernement devra donc trouver ailleurs les fonds qui lui permettraient d'effectuer des dépenses aussi élevées que celles des étudiants plus fortunés qui peuvent les effectuer sans obtenir l'aide du gouvernement.

Situation financière différente selon le "SEXE" de l'étudiant

Les prêts et bourses sont actuellement distribués sans distinction de sexe.

Selon l'étude, les garçons effectuent des dépenses plus élevées, en moyenne, que les filles placées dans une situation similaire quant à la résidence (chez les parents ou non). Mais en revanche, leurs revenus s'avèrent plus élevés que ceux des filles.

L'étude recommande une diminution de $150 à la contribution minimale exigée des étudiantes. D'autre part, même si les dépenses moyennes sont moins élevées pour les filles que pour les garçons, on ne retrouve pas de suggestion à l'effet de s'en tenir aux faits dans le cas des filles. En réduisant, pour les filles, les dépenses admises ainsi que la contribution minimale, on ne change pas le résultat de l'aide qu'elles obtiendraient.

Alors il a été convenu de maintenir la même contribution minimale pour les garçons et pour les filles ainsi que le budget de dépenses admises pour les deux groupes. Le principe de l'égalité des sexes a donc été maintenu dans l'attribution des prêts et des bourses.

Incitation vers les secteurs de pointe ou domaines prioritaires

L'équipe de l'étude suggère que les emprunts soient diminués en vue d'inciter à certaines options. Cette suggestion est à l'étude actuellement. Déjà, les programmes des cours dispensés par les C.E.G.E.P. ont été approuvés à la suite d'études qui démontrent les besoins du marché du travail.

Y a-t-il lieu de pratiquer cette diminution des emprunts? Ceux qui ont des aptitudes pour les domaines où l'emploi est plus rare (salaires plus bas?) seraient les plus pénalisés (les plus lourdes dettes?).

La question est posée et on tente de mesurer les effets salutaires ou non de cette mesure.

Retards dans l'émission des prêts et des bourses

En 1970-71, ces retards constituaient la principale critique faite par les étudiants et les institutions à l'égard du Service des prêts et bourses aux étudiants.

L'analyse des causes de cette situation a alors révélé que les délais provenaient à la fois de la lenteur du processus d'étude des demandes par le Service et des retards des étudiants eux-mêmes à envoyer les documents requis.

Les mesures prises pour améliorer cette situation sont les suivantes:

1- Améliorer le processus interne de traitement et d'analyse des demandes (objectif: 5 semaines au lieu de 6 semaines);

2- Faire de la publicité auprès des étudiants en vue de les inciter à renvoyer leur demande tôt;

3- Emettre des avis de prêt dès juillet;

4- Emettre des certificats de prêts dès septembre;

5- Emettre les chèques de bourse dès janvier et suivant l'ordre d'arrivée des demandes.

Ces mesures ont été appliquées en 1971-72.

Le traitement s'est donc fait plus tôt pour les étudiants qui ont présenté leur demande au début des vacances.

Ces mesures seront intensifiées pour l'année scolaire 1972-73 et on sollicite la collaboration de tous les responsables pour inciter les étudiants à agir rapidement.

Vérification des déclarations

Parents

L'étude suggère une meilleure vérification des déclarations faites par les parents. Pour l'année scolaire 1971-72, le Service des des prêts et bourses a continué de resserrer la vérification des demandes et, pour rectifier les chiffres, il a dû ajouter un montant de plus de 9 millions à l'ensemble des revenus déclarés.

De nouvelles méthodes ont été mises de l'avant afin d'assurer une participation des parents qui soit proportionnelle à leur capacité de payer.

Prétendre que tous les cas de fausses déclarations sont dépistés serait téméraire. Le fait de vérifier chaque déclaration des parents et de demander des pièces justificatives nous a permis d'accroître l'honnêteté des déclarations en 1971-72.

L'intention demeure de trouver ou d'inventer d'autres techniques qui permettraient une meilleure répartition de l'aide grâce à une meilleure évaluation des ressources.

Etudiants

Les déclarations de revenus perçus pour un emploi d'été ou un emploi à temps partiel font l'objet de vérifications de plus en plus poussées. Les résultats de la vérification et de l'analyse des revenus se fait sentir par une baisse considérable du montant des bourses.

C'est ce qui permet d'élargir les normes des prêts et bourses aux étudiants.

La collaboration des employeurs nous aide grandement à mieux établir les revenus des étudiants et à découvrir les déclarations inexactes.

Désormais, les efforts que nous ferons en vue de vérifier les déclarations porteront sur les techniques de contrôle des revenus des étudiants, car c'est à ce stade que l'enquête révèle des faits surprenants: 5% des étudiants ont déjà faussé leurs déclarations et 20% admettent le fait.

Conclusion

En résumé, les résultats de l'étude sur la situation financière des étudiants du C.E.G.E.P. de Rouyn-Noranda révèlent des faits troublants, autant au niveau des ressources et des déboursés des étudiants qu'à celui des jugements qu'ils portent et des critiques qu'ils font à l'endroit du régime des prêts et bourses aux étudiants.

Nous souhaitons donc que ce genre d'enquête puisse être réalisé à plusieurs autres endroits et que notre commentaire permette de faire progresser un service dont l'objectif est d'assurer l'accessibilité aux études.

Le 22 mars 1972

SERVICE DE LA POLYCOPIE
Mars 1973